

Arts visuels – C'est un métier ?

Profession — la « profession d'artiste » n'est pas une dénomination professionnelle protégée, mais elle bénéficie tout de même d'une certaine protection. Elle est étroitement liée à des questions qualitatives et aux attitudes de vie. Mais les artistes, qu'ils aient suivi une filière formelle de formation ou qu'ils aient une approche autodidacte, définissent finalement eux-mêmes l'exercice de leur profession et ses exigences.

Formation – En principe, les artistes visuels ont aujourd'hui suivi une filière d'une haute école ou d'une haute école spécialisée, et ont une formation formelle de plusieurs années derrière eux. Malgré cela, les artistes sont souvent considérés comme des personnes exerçant un agréable passe-temps, à cause des faibles revenus qu'il est possible d'en retirer.

Statut professionnel — beaucoup d'artistes visuels* sont indépendants, à temps partiel ou à temps complet. Mais il arrive souvent que les autorités fiscales ne les considèrent pas comme indépendants parce que la part de leurs revenus provenant de leur art est trop modeste. Souvent, ils* doivent donc compléter ce revenu par une activité à temps partiel étrangère à leur art. Étant donné que les artistes* considèrent l'art comme leur activité principale, ces emplois sont souvent moins bien rémunérés que la moyenne.

Comment les revenus sont-ils générés :

Des revenus faibles, une grande efficacité — Tout le monde profite de l'art, car ses contenus et ses manifestations font avancer la société et alimentent la culture. L'art permet à la société de s'approprier une identité propre, ce qui confirme l'importance de l'art et du métier d'artiste*. Et pourtant, en Suisse, le métier d'artiste* est rarement lucratif. La plupart des artistes* en tirent un revenu qui les place au seuil du minimum vital ou tout au moins dans la classe moyenne inférieure.

Succès = richesse ? — En principe, les artistes visuels* passent une grande partie de leur temps dans leur atelier à développer et réaliser leurs œuvres. Le processus artistique est un processus constant de recherche, d'enquête et de questionnement. Les artistes ne sont pas rémunérés pour le temps passé dans cette phase créative. Même pour la conception et planification menant à l'exposition de leur œuvre dans un musée, où ils peuvent atteindre un large public, ils ne perçoivent généralement pas de rémunération.

Les revenus sont liés aux ventes et aux commandes – Le système actuel de l'art part encore principalement du principe d'un revenu provenant de la vente des œuvres — bien que le marché de l'art se soit pratiquement effondré ces dernières années, à l'exception du segment de prix le plus haut — ou par le biais de travaux de commande tels que l'art dans le bâtiment. Plus rarement, les artistes* reçoivent un

cachet pour des expositions, des installations ou des projets d'art interactif. La plupart d'entre eux dépendent des collectionneurs et conservateurs intéressés qui visitent leurs ateliers, des galeries qui les représentent dans les grandes foires d'art — ce qui leur permet de gagner des concours d'art dans le bâtiment — ou d'autres travaux commandés.

Travaux et coûts nécessaires à la rentrée de revenus :

Atelier et entrepôts — les artistes visuels* ont besoin d'un atelier pour créer leurs œuvres et les réaliser ; un lieu leur permettant de trouver calme et concentration, d'une part, de stocker le matériel, outils, machines et d'avoir l'espace nécessaire à l'expression de leur art. Selon la méthode de travail, l'artiste doit également pouvoir entreposer des œuvres d'art, ce qui nécessite de la place. Les artistes doivent engager des frais conséquents pour ces ateliers et entrepôts, comme le loyer, le coût de matériel, les assurances, etc.

Communication – Pour être visibles et atteindre son public, l'artiste* doit tenir à jour des moyens de communication appropriés tels qu'un site web, des newsletters, des médias sociaux et il doit cultiver des contacts personnels avec des institutions artistiques, des lieux d'exposition, des conservateurs, etc.

Administration – Le travail artistique est également en partie administratif. Pour les projets de plus grande envergure, il faut déposer des demandes aux organismes de financement de la culture, parfois à grands frais. La participation aux concours implique aussi souvent un travail administratif important. En outre, il faut également répondre aux demandes de renseignements, effectuer la déclaration des droits d'auteur, la comptabilité et les déclarations fiscales, etc.

Calculateur d'honoraires – À l'aide du calculateur d'honoraires développé par Visarte, l'association professionnelle des artistes visuels*, il est possible de calculer le revenu nécessaire sur la base du temps de travail pour réaliser son art et de celui nécessaire à l'administration et la communication, ainsi que les coûts correspondants.

Visarte Suisse — Société des artistes visuels — Visarte Suisse a été fondée en 2001 et a remplacé la Société suisse des peintres et sculpteurs (SSPS) créée en 1866. Visarte Suisse englobe 19 groupes régionaux et compte quelque 3000 membres. 2 540 d'entre eux sont des membres actifs. Visarte représente les intérêts des artistes visuels professionnels au niveau politique et social ; les architectes et les conservateurs indépendants peuvent également devenir des membres actifs.

Zurich, le 14 avril 2020/Visarte Suisse — Société des artistes visuels